

<http://gec.venissieux.org/Plan-de-soutien-aux-associations-Venissieux-aujourd-hui-pour-demain>



Plan de soutien aux associations Â« Vénissieux aujourd'hui pour demain Â»

- Interventions -

Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, bonsoir.

La crise sanitaire, la pandémie COVID 19 que nous traversons a fait des ravages...

" Parce que les hôpitaux ont été saturés, les personnels soignants à bout de souffle, parce que nous avons eu affaire à une pénurie de masques,

" Parce qu'il y a eu de nombreux décès : 54767 selon santé publique France...

" Parce que les commerces, les entreprises ont dû fermés

" Parce que nous avons vu chez nos concitoyens une accentuation de la précarité. En 1 an cela représente environ un million de pauvres de plus. C'est inacceptable !

Pourtant depuis de nombreuses années, des élus, des associations alertent sur la montée de la paupérisation. L'État n'a pas su anticiper ce raz de marée de la misère qui a déferlé dans notre pays.

Le plan de pauvreté sur ce quinquennat déployé au travers de nombreuses actions auprès de la population et ce dès l'enfance et de la jeunesse, n'a pas eu d'impacts concrets sur le budget des familles. N'oublions pas l'avant crise sanitaire avec la colère des gilets jaunes, les nombreuses manifestations. Parmi eux se trouvaient des actifs, des chômeurs, des retraités ainsi que des étudiants... Aussi parce qu'il est difficile de boucler les fins de mois !

Depuis de nombreuses années, nous nous battons, pour que chacun d'entre nous ait le droit non seulement d'avoir un toit mais aussi d'avoir le droit de vivre dignement. Et c'est là le sens des arrêtés pris chaque année par notre Maire.

Depuis la fin de la trêve hivernale grâce à la circulaire de l'État, il n'y a pas eu d'expulsions locatives à Vénissieux. Ce que nous voulons c'est une loi qui interdit les expulsions locatives sans re logement. Une loi qui protège des coupures d'énergie. Une loi pour l'accès à un toit pour tous. Ce sont là des questions et préoccupations vitales. Il s'agit d'un droit inscrit dans notre constitution.

Qu'en sera-t-il après la trêve ? Aujourd'hui des familles vivent dans l'angoisse du lendemain. Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre annonce 300 000 personnes sans domicile fixe. En 2012, c'était 143 000.

Pourtant le Président de la République lors d'un discours prononcé en juillet 2017 à Orléans avait annoncé « plus personne à la rue » ! Oui il y a eu des places supplémentaires en hébergement d'urgence, pour autant, 90% des personnes qui appellent le 115 ne trouvent pas d'abris. Même s'il y a des constructions de logements sociaux, l'offre ne répond pas à la demande et les délais d'attentes ne cessent de s'allonger.

Dès le début de la crise, nous avons été réactifs, nous avons déployés des dispositifs et actions pour venir en aide à nos administrés. Les demandes d'aides alimentaires ont augmenté dès la prolongation du premier confinement, et c'est l'objet du rapport n°9 concernant l'attribution d'une subvention au CCAS. Même constat, pour les associations avec une hausse des demandes d'aides et surtout l'apparition de nouveaux bénéficiaires comme des autos-entrepreneurs ou des étudiants. Avec cette crise sanitaire, sociale et économique, nous n'avons jamais autant entendu le gouvernement faire appel aux maires. Pourtant à aucun moment, il a parlé d'augmenter les dotations aux communes malgré le fait que les Maires étaient en première ligne pour répondre dans l'urgence aux demandes.

Aujourd'hui la réalité est là : des hommes et des femmes ne mangent pas à leur faim. Rappelez-vous, rappelons-nous le coup de colère de Coluche. C'était en 1985 : 8 millions de repas distribués. 35 ans après, c'est 140 millions de repas qui ont été distribués.

" Le Secours Populaire, dans son dernier rapport indique que 45% des personnes aidées étaient inconnus de l'association. 1 français sur 4 restreint ses quantités de nourriture dans son assiette, un français sur 7 sautes des

repas...

" D'après le Secours Catholique, je cite : « la crise sanitaire a aggravé la situation des plus précaires ». D'autres qui étaient à peine au-dessus du seuil de pauvreté ont fini par basculer dans la pauvreté.

" Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en France était estimé en cette rentrée à plus de 8 millions de personnes alors qu'il se situe autour de 5.5 millions en temps normal.

De nombreuses associations sont dans le rouge et font face à un budget dépassé ainsi qu'à une absence de recettes, dus à la crise sanitaire, c'est pourquoi ici même nous avons délibéré pour un fond financier de soutien aux associations de 300 000Euros. Les premières demandes ont été instruites et cela concerne le rapport n°8 qui vient de vous être présenté.

De l'argent il y en a, preuve en est : l'État a su débloquer de nombreuses mesures ponctuelles à savoir l'aide alimentaire et les aides financières pour les familles. Le chômage partiel a engendré une baisse de 16% des revenus des familles... Pourtant ces mesures sont encore insuffisantes, les fins de mois sont encore très dures pour de nombreux ménages.

Incompréhensible en pleine épidémie et pleine crise sociale, le gouvernement diminue le budget de l'aide alimentaire de 8 millions d'euros. Il passe de 72 millions en 2020, à 64 millions en 2021 !

À Vénissieux, le chômage a augmenté de 4%. Au niveau national, 900 000 chômeurs sont attendus en 2020 selon l'UNEDIC.

Si le gouvernement veut agir efficacement contre la pauvreté, il faudrait interdire les licenciements dans les grandes entreprises, revaloriser les salaires, le smic et le point d'indice dans la fonction publique. Il faudrait procéder à la hausse des pensions de retraites ainsi que celle des minima sociaux. Il faudrait étendre le RSA aux moins de 25 ans. Décider de la hausse des APL, bloquer les prix de l'énergie, supprimer la TVA sur les produits de première nécessité. Toutes ces propositions évoquées à l'instant, doivent être des mesures concrètes.

Les députés communistes, la semaine dernière, ont fait une proposition de loi qui visent à faire payer les entreprises du numérique leurs impôts en France, et ainsi les faire contribuer à la solidarité nationale...

Je terminerai mes propos avec ceux-ci : oui notre ville, ses associations, ses habitants sont solidaires. D'ailleurs c'est une fierté pour nous tous, pour autant, ce n'est pas à nous, aux travailleurs de payer la crise. C'est l'Etat qui est au pouvoir et qui doit de ce fait agir. C'est sa responsabilité ! Cela rentre dans ces champs de compétences.

La solidarité doit avant tout être nationale. A ce titre nous demandons un plan d'urgence contre le chômage et la pauvreté, pour l'emploi et la dignité des personnes et appelons à un rassemblement demain à 18 heures Place Léon Sublet.

Je vous remercie.